

Mobilisation de l'instrument de flexibilité: défis actuels liés à la migration, à l'afflux de réfugiés et aux menaces pesant sur la sécurité

2019/2026(BUD) - 27/11/2019 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 558 voix pour, 62 contre et 83 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation de l'instrument de flexibilité pour financer des mesures budgétaires immédiates destinées à relever les défis actuels que constituent les migrations, les afflux de réfugiés et les menaces pour la sécurité.

Le Parlement a approuvé la décision annexée à résolution approuvant la mobilisation de l'instrument de flexibilité pour un montant de 778.074.489 EUR en crédits d'engagement à la rubrique 3 (sécurité et citoyenneté) du cadre financier pluriannuel (CFP) dans le cadre du budget général de l'Union pour l'exercice 2020.

Sur la base du profil de paiement attendu, les crédits de paiement correspondant à la mobilisation de l'instrument de flexibilité sont estimés comme suit :

- 407 402 108 EUR en 2020 ;
- 312 205 134 EUR en 2021 ;
- 42 336 587 EUR en 2022 ;
- 16 130 660 EUR en 2023.

Le Parlement a rappelé que la mobilisation de cet instrument montre, une fois de plus, l'impérieuse nécessité d'une plus grande flexibilité du budget de l'Union.